

fma.

**MOTO
RISQUES
AGGRAVÉS**



POUR LES MOTARDS MALUSSÉS
de 25 à 74 ans



**QUATRE FORMULES SIMPLES
UNE COUVERTURE COMPLÈTE
ET C'EST TOUT.**

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

**4
FORMULES**

Allant du Tiers
au Tous Risques

**2
USAGES**

Vie privée ou
Domicile/Travail

**3 possibilités de
PAIEMENT**

Mensuel, semestriel
ou annuel



LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Être âgé.e de 25 à 74 ans ;
- Avoir au moins 12 mois d'assurance moto durant les trois dernières années ;
- Véhicule homologué et immatriculé en France Métropolitaine.

LES EXCLUSIONS.

CONDUCTEUR AYANT EU UN RETRAIT DE PERMIS POUR :

- Conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- Délit de fuite ;
- Refus d'obtempérer ;
- Refus de se soumettre à un contrôle de dépistage d'alcoolémie ou de stupéfiants.

MOTO RISQUES AGGRAVÉS

➔ Les garanties & services

› Responsabilité civile

Protection de l'assuré, des conducteurs autorisés, des passagers vis-à-vis des tiers par suite d'accident, d'incendie, d'explosion causés par eux ou le véhicule assuré.

› Protection du pilote

Couvre le pilote jusqu'à 1 000 000 €, en cas de préjudices subis à la suite d'un accident corporel, que vous soyez responsable ou non.

› Valeur à neuf de 12 mois

Indemnisation du véhicule sur sa valeur d'acquisition pendant 12 mois.

› Assistance 0km

Pour le conducteur, ses passagers et le véhicule, en cas d'accident, de crevaison, panne, incendie ou vol du véhicule.

› Sérénité coup dur

Prise en charge des cotisations dans la limite de 1 000 € en cas de licenciement économique, de longue maladie, dépôt de bilan.

› Contenu du Top CASE 250 / 500+

Protection suite à effraction du top case ou au vol de la moto, contre le vol du contenu du Top Case, à hauteur de 250 € ou 500 €.

› Rachat de franchise total ou partiel

En cas de vol, incendie ou dommages, la franchise contractuelle sera réduite de moitié ou supprimée. *(Non applicable aux conducteurs de moins de 25 ans).*

› Protection juridique

Assistance pour tout litige rencontré lors de la conduite du véhicule garanti et prise en charge des frais engagés *(pour suivre un stage de récupération de points ou repasser le permis de conduire).*



ASSISTANCE

- › Prise en charge dès 0 km
- › Incluse dans toutes les formules
- › Moto de prêt jusqu'à 30 jours

PETIT ROULEUR

- › Réduction de la cotisation
- › Deux options possibles de 2 000 km ou 4 000 km

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- + Cotisation et franchise vol réduites en cas protection de votre moto avec un traceur GPS référencé
- + Rapatriement de votre moto dans le garage de votre choix
- + Les résiliés par leur précédent assureur sont acceptés

LES PLUS DU CONTRAT

jusqu'à - 40%
en assurant plusieurs deux-roues chez FMA
1 000 €
de cotisation pris en charge en cas de coup dur

MOTO RISQUES AGGRAVÉS

➔ Tableau de garanties



GARANTIES DE BASE

	FORMULE 1 Tiers	FORMULE 2 Tiers + Vol	FORMULE 3 Dommages collision	FORMULE 4 Tous risques
Responsabilité Civile	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Vol / Incendie - Franchise FIXE	-	Inclus	Inclus	Inclus
Catastrophes naturelles	-	Inclus	Inclus	Inclus
Dommages collision - Franchise FIXE	-	-	Inclus	-
Dommages tous accidents - Franchise FIXE	-	-	-	Inclus
Forfait petit rouleur - 2 000 km ¹	Option	Option	Option	Option
Forfait petit rouleur - 4 000 km ¹	Option	Option	Option	Option
Valeur d'acquisition 12 mois	-	Option	Option	Option
Rachat de franchise Vol (total ou partiel) ²	-	Option	Option	Option
Rachat de franchise Dommages (total ou partiel) ²	-	-	Option	Option
L'ASSISTANCE DE LA MOTO ET DU PILOTE				
Assistance 0 km avec rapatriement vers le garage de votre choix ³	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Prêt d'une moto de remplacement (ou véhicule B)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Forfait transport du pilote et du passager en cas de vol du véhicule	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Enveloppe Taxi 50€ en cas de perte ou de vol du casque	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Si vous n'êtes pas en état de piloter en toute sécurité, vous pouvez être raccompagné une fois par an à votre domicile, 24h/24 et 7j/7	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
LES ÉQUIPEMENTS DU PILOTE ET LES ACCESSOIRES DU VÉHICULE				
Équip. 300 € - Blouson, pantalon, bottes couverts <i>Casque et gants garantis en valeur à neuf pendant 3 ans</i>	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Équip. 750 € / Équip. 1 500 € - Blouson, pantalon, bottes couverts <i>Casque et gants garantis en valeur à neuf pendant 3 ans</i>	Option	Option	Option	Option
Access. 1 500 € / Access. 3 000 € - Accessoires hors série couverts	-	Option	Option	Option
LA SÉRÉNITÉ DU PILOTE AU QUOTIDIEN				
Protection juridique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Sérénité coup dur	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Défense pénale et recours	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Contenu Top Case 250 sans franchise ⁴	-	Inclus	Inclus	Inclus
Contenu Top Case 500+ sans franchise ⁴	-	Option	Option	Option
Protection du pilote Essentielle - Plafond de garantie jusqu'à 250 000 € <i>En cas de port d'un gilet airbag, le plafond est doublé jusqu'à 500 000 €</i>	Option	Option	Option	Option
Protection du pilote Essentielle - Plafond de garantie jusqu'à 500 000 € <i>En cas de port d'un gilet airbag, le plafond est doublé jusqu'à 1 000 000 €</i>	Option	Option	Option	Option

¹pour les véhicules de plus de 125cm³ - ² accessible aux conducteurs de plus de 25 ans - ³dans la limite de 50 km - ⁴sans franchise sur facture (franchise de 100€ en l'absence de facture)